

Législatives : les députés spécialistes des médias et du numérique en difficulté

Les résultats du premier tour des élections législatives de dimanche dernier laissent présager une véritable **recomposition de l'hémicycle** pour le prochain quinquennat.

Alors que les **députés sortants experts des secteurs audiovisuel et numérique** se trouvent globalement en grande difficulté dans leur circonscription, la grande majorité des candidats de La République En Marche ! (LREM) aux profils « médias et numérique » sont en ballotage.

Des candidats LREM issus des secteurs audiovisuel et numérique en bonne voie

Plusieurs personnalités issues du secteur des médias figurent largement en tête après le premier tour, et ont de grandes chances d'être élues dimanche prochain. C'est le cas, dans les Hauts-de-Seine, de la productrice et ex-directrice générale de studio 37 (Orange), **Frédérique Dumas**, dans la 13^{ème} circonscription, et de **Laurent Zameczkowski**, dans la 6^{ème} circonscription, qui ont récolté respectivement 45,39% et 41.92% des voix. Ils affronteront dimanche prochain deux candidats LR en difficulté.

Du côté des personnalités numériques, l'ancien Président du Conseil national du numérique et désormais Secrétaire d'Etat au numérique **Mounir Mahjoubi** élimine le Président du Parti Socialiste Jean-Christophe Cambadélis (8.60%) et distance, avec 38.08% des suffrages, son opposante France insoumise, Sarah Legrain (20.84%). **Jean-René Cazeneuve**, directeur général adjoint commercial chez Bouygues Telecom, ainsi que **Bruno Bonnell**, multi-entrepreneur spécialisé dans l'industrie du numérique et de la robotique, arrivent largement en tête dans leur circonscription respective (Gers 1 et Rhône 6) et affronteront deux candidats socialistes. C'est également le cas du président du FAI Wilbox, **Thomas Gassiloud**, qui sera face au candidat LR Christophe Guilloteau dans la 10^{ème} circonscription du Rhône. Ce dernier a réuni 19.40% des voix contre 46.66% pour le candidat LREM.

D'autres candidats LREM sont en tête, avec une configuration qui leur est toutefois moins favorable. Le report des voix des candidats exclus du second tour s'avère ainsi déterminant.

A Paris, **Valérie Bougault-Dalge**, ancienne directrice Production et Exploitation chez Canal+ devance le député sortant Claude Goasguen dans la 14^{ème} circonscription, réunissant 44.20% des suffrages exprimés contre 37.99% pour ce dernier. A seulement 6% d'écart, le report des voix de la candidate FN Armelle Goasguen (3.36%) et du candidat de droite dissident Ghislain Lafont (3.32%) pourrait toutefois permettre à Claude Goasguen de

conserver son siège.

C'est également le cas d'**Emilie Cariou**, en charge des affaires européennes, internationales et du numérique au sein du cabinet de l'ancienne Ministre de la Culture Audrey Azoulay, qui est en tête dans la deuxième circonscription de la Meuse (27.11%) devant le candidat FN Eric Vilain (18.64%). Le vote des électeurs de droite, divisés (18% pour le candidat de droite dissident et 12.9% pour le candidat LR), sera décisif.

Enfin malgré une configuration qui lui est peu favorable dans la 4^{ème} circonscription de la Manche, **Blaise Mistler** (23.77%), directeur des affaires publiques de la SACEM, conserve ses chances d'être élu face à la candidate qui se réclame également de la majorité présidentielle Sonia Krimi (16.89%), s'il parvient à rassembler des voix du côté des électeurs PS (13%) et LR (11.67%).

Les députés sortants en ballottage

Sur les députés sortants spécialistes des secteurs audiovisuel et numérique, seuls **Frank Riester** et **Laure de la Raudière** (LR), qui ne se sont vus opposer aucun candidat de la majorité présidentielle, sont en bonne position pour l'emporter dimanche prochain. Le premier, élu de la 5^{ème} circonscription de Seine-et-Marne, réalise un score de 39.92%, qui le distance de son adversaire FN (20.59%).

La seconde est au coude à coude avec le candidat radical de gauche dans la 3^{ème} circonscription d'Eure-et-Loir. Mais le report des voix des électeurs FN, qui représentent près de 18% des suffrages exprimés, pourraient lui être favorables.

Virginie Duby-Muller (LR), chargée du numérique dans l'équipe de François Fillon durant la campagne, et **Marietta Karamanli** (PS), auteure de plusieurs rapports sur la dimension européenne du numérique, sont distancées de seulement quelques points par les candidats LREM. Si le report des voix du FN pourrait permettre à la première de conserver son siège (FN : 9.65%), la seconde est en position moins favorable en raison de la performance réalisée par le candidat UDI Samuel Chevallier (15.95%).

D'autres sortants se trouvent en grande difficulté. C'est particulièrement le cas de **Patrick Bloche**, ancien président de la commission des affaires culturelles, distancé de près de 30 points par le candidat LREM Bertrand Bouyx dans la 7^{ème} circonscription de Paris, mais aussi de **Christian Kert**, notamment président de la commission d'enquête sur les conditions d'octroi d'une autorisation d'émettre à la chaîne Numéro 23, qui n'a récolté que 19.53% des suffrages exprimés contre les 35.21% de son adversaire Modem.

Lionel Tardy, ancien vice-Président du groupe d'étude Internet et société numérique, se trouve également dans une configuration défavorable dans sa circonscription de Haute-Savoie. Il est arrivé en deuxième position avec un score de 25.70%, derrière la candidate d'Emmanuel Macron (40.72%). Enfin, les deux anciennes Secrétaires d'Etat au numérique **Axelle Lemaire** et **Nathalie Kosciusko-Morizet** ont de très faibles chances de garder leur place au sein de l'hémicycle, les candidats LREM arrivant largement en tête dans leurs circonscriptions.

Les députés sortants éliminés

Plusieurs députés experts des secteurs médias et numérique ont été éliminés dès le premier tour des élections dimanche dernier. C'est le cas de la députée socialiste des Hautes-Alpes **Karine Berger**, particulièrement active sur les questions touchant à la fiscalité du numérique ; de **Luc Bélot**, **Emeric Bréhier**, respectivement rapporteurs de la commission des lois et des affaires culturelles sur la loi pour une République numérique ; de l'ancienne Ministre de la culture **Aurélie Filippetti** ; de **Martine Martinel**, et **Michel Françaix**, spécialiste des questions de presse.